

La Tunisie, une économie émergente ?

Hypothèse préalable : le développement passe par l'industrialisation

L'héritage historique et la situation géographique

La Tunisie, un « petit » pays du Maghreb

Population totale en 2024 en millions

Algérie	46,814
Libye	7,381
Maroc	38,081
Tunisie	12,277

L'héritage colonial du protectorat (1881-1956)

L'administration coloniale décourage l'industrialisation

Décourage les vocations scientifiques et techniques dans la population

« indigène »

Dans les textes régissant le protectorat

Jusqu'en 1920 : distinction entre cadre français et cadre indigène dans la fonction publique tunisienne ; pas de poste technique dans le second

1920 décret prévoyant égalité de traitement

Dans la pratique : pas d'embauches d'« indigènes » dans l'administration et dans l'embryon d'industrie (minière)

Peu d'investissements industriels

Les politiques et stratégies de développement après l'indépendance

Une période collectiviste et planificatrice

Années 1960

Secrétaire d'Etat au plan : Ben Salah (nommé le 3 janvier 1961, limogé le 8/09/1969)

Les orientations

Collectivisation de l'agriculture

Nationalisation des terres (12 mai 1964)

Création de coopératives

Explication en partie idéologique

Construction d'un secteur public dans l'industrie :

par rachat des entreprises héritées de la colonisation,

par investissements publics (60 % des investissements).

En prenant acte de l'absence d'initiative privée

Nationalisation du commerce

Protection contre les importations (stratégie de « substitution d'importations »)

Monopole étatique du commerce extérieur

Contrôle des prix (transfert de surplus de l'agriculture vers l'industrie)

Le bilan

Se termine après une révolte des paysans face aux perspectives de collectivisation forcée.

Dévaluation du dinar (de 20 %) en 1964 après recours au FMI pour un prêt de 14 M \$ (MD, 23 avril 2013)

Rapport confidentiel de la Banque mondiale sur le déficit des entreprises publiques

Le 3 août 1969, Bourguiba refuse le projet de décret-loi présenté par B Salah, portant généralisation du système coopératif dans l'agriculture.

Une période intermédiaire hybride

Années 1970

Loi du 27 avril 1972 sur les entreprises « totalement exportatrices »

Régime fiscal de faveur sous conditions suivantes :

Exporter 100 % de la production (une tolérance de 20 à 30 % selon secteurs)

Etre détenu aux 2/3 du capital au moins par des non-résidents (si société non-résidente)

Avantages accordés :

Pour toutes les entreprises totalement exportatrices :

Exonération d'une partie de l'impôt sur les sociétés

100 % pendant 10 ans

90 % dans les 10 années suivantes

Pour les entreprises totalement exportatrices et non-résidentes :

Possibilité de rapatrier les devises sans les changer en dinars

Des effets cumulés de ces deux politiques successives, il résulte la coexistence de trois sous-systèmes à l'intérieur de l'ensemble du système économique tunisien (Signoles, 1985)

Un sous-système des industries de base

Définition :

Utilisation de matières premières locales

Production

de produits finis pour le marché local ou

de produits semi-finis pour l'exportation

Des entreprises majoritairement publiques

Les ressources naturelles

Le pétrole

En 1981, les carburants (pétrole, charbon et gaz naturel) représentaient 54 % des exportations (Banque mondiale)

En 2023, 6 %

Comparaison

Arabie Saoudite	79 % en 2024
Tunisie	6 % en 2023
Algérie	96 % en 2017
Libye	94 % en 2019

Le phosphate,

transformé en engrais à Gabès par le Groupe Chimique Tunisien (GCT), entreprise publique.

4 % du PIB

15 % des exportations jusqu'à récemment » (Im.fr, 06/10/20)

Passé « en qqs années » du 5^e au 12^e rang de production mondiale

Activité très polluante. Intoxications en série à Gabès en 2025

Conclusion : ce sous-système est un héritage de la période coloniale

Un sous-système tourné vers l'intérieur

Définition

Un capital autochtone

Une production pour le marché intérieur de biens de consommation à partir de produits intermédiaires souvent importés

Conclusion :

ce sous-système est représentatif de la stratégie de substitutions d'importations.

Il résulte de sa mise en œuvre passée et lui sert de point d'appui.

Un sous-système exportateur

Définition :

Fonctionne avec du capital étranger en important les matières premières et en réexportant les produits finis

Suppose un protectionnisme différencié

Conclusion : ce sous-système est la vitrine de la stratégie exportatrice

Contradiction entre deux exigences :

un pouvoir d'achat élevé pour le sous-système dirigé vers le marché intérieur et un coût de main-d'oeuvre bas pour le sous-système exportateur

Résolue par les transferts sociaux grâce à la rente pétrolière.

Une période d'insertion totale dans l'économie internationale

Contexte social

Le « paradoxe de Tocqueville »

« l'instabilité politique se fait la plus menaçante quand les choses vont " un peu mieux " mais que cette amélioration déçoit les espérances excessives qu'elle suscite »

La contradiction n'est pas entièrement résolue

En même temps que l'ouverture à l'étranger, le gouvernement s'appuie sur une classe ouvrière forte et organisée (UGTT), portée par l'industrialisation

Politique contractuelle (Nouira - Achour)

Pacte signé le 19 janvier 1977

SMIG : + 33 %

Rq : En 4 ans, hausse de 60 % du salaire annuel moyen dans l'administration et le secteur

Mais creusement des inégalités aggravé par la corruption.

Eventail des revenus :

1 à 36 en 1966

1 à 45 en 1984

Grève à l'automne 1977

Janvier 1978, manifestations, répression militaire, des centaines de morts

Fin décembre 1983 : le gouvernement annonce augmentation du prix du pain et des céréales, d'où révolte partie du sud en janvier (70 morts officiellement). Annulation des augmentations

Hausse de la dette extérieure et détérioration des comptes publics (dans un contexte de contrechoc pétrolier)

Récession en 1986

Dévaluation de 20 % du dinar

Interprétation :

L'amélioration des revenus n'a pas été accompagnée des gains de productivité nécessaires.

Le régime totalement exportateur a provoqué un double manque à gagner¹ :

¹ Observatoire Tunisien de l'Economie, African Manager : « Le régime offshore et la loi de 1972 sur la sellette ! », 8 février 2024

Manque de devises
Manque de recettes publiques

Plan d'Ajustement Structurel sous l'égide du FMI, qui impose (source : Nafti):

Réduction de la masse salariale

Limitation de l'intervention de l'État (réduction des subventions compensatoires aux produits de première nécessité)

Restructuration des entreprises publiques (impliquant privatisation de certaines d'entre elles) (d'abord les « canards boiteux »)

1987 : libéralisation progressive des prix intérieurs (dès 1982)

Tarissement des subventions

aux produits de première nécessité et
aux facteurs de production

1993 : code d'incitation aux investissements (loi du 27 décembre)

Renforce l'aspect libéral de la loi de 1972 :

Exonérations fiscales moins limitées dans le temps mais territorialisées

Simplification des procédures pour les Investissements Directs Etrangers

(IDE)

1994 : loi sur les banques

Financement hors bonification des prêts

Décloisonnement,

Déréglementation bancaire

1994 (7 mars) : loi sur la liberté d'importation

Programme de privatisations : lois de 1985, 87, 94

L'association avec l'Union Européenne

Accord promulgué le 12/04/1995)

Démantèlement des barrières douanières en échange d'une aide à un programme de « mise à niveau » de l'industrie tunisienne. Concerne les entreprises exposées à la concurrence internationale, soit en 1995, 2 000 sur 8 000

Démantèlement progressif, en 4 étapes :

1. Biens d'équipement sans équivalent local 12 % des M d'UE en 1995

2. Biens intermédiaires 28 % , étalement sur 5 ans

3. Biens manufacturés produits localement, 30 %, sur 12 ans

4. Produits « sensibles » 30 % étalement sur 8 ans après les 5 premières

années

Le bilan de ces politiques

Croissance, industrialisation et développement humain

Le PIB par habitant a augmenté

L'IDH a augmenté (documents 1 et 2)

Une industrialisation incomplète

La part de l'agriculture dans le PIB a diminué au profit de l'industrie, mais aussi des services (document 3)

Le pays n'a pas réussi à « remonter les filières industrielles (concerne le 2^e sous-système)

Signification

capacité à ajouter à la production de biens de consommation finis celle de biens intermédiaires ou de biens d'équipement.

Contraintes

Étroitesse du marché intérieur

Les entreprises du 2^e ss-système y sont concurrencées de plus en plus par les entreprises *offshore* qui peuvent y écouler

30 % de leur production en 1993,

50 % en 2011²

Petite taille des entreprises

Exemple : pour intégrer les composants des disjoncteurs, nécessité d'importer des granulés de plastique

Disproportion entre la taille de ce marché de gros et celle des entreprises locales rend difficile la rentabilisation des investissements dans les biens d'équipement ou les composants de base (ex thermostats ou compresseurs de réfrigérateurs)

Insuffisance de savoir-faire

Conséquences

Difficultés à promouvoir la croissance sans aggraver le déficit extérieur

Une insertion croissante dans la division internationale du travail

² Les limites du système offshore tunisien, 19 janvier 2018, Inkyfada, Hortense Lac

Principaux créneaux

Tourisme : 5 % du PIB, 10 % avec les retombées indirectes (Im.fr, 06/06/25)
23 % des exportations en 1995, 10,1 % en 2017, 19.5 % en 2019, 9 % en 2020
11.5 % de la population active occupée (Wikipedia)

industries de main-d'oeuvre

Textile : 20 % du PIB en 2018, dont 98 % exporté vers l'UE

Centres d'appel (menacés par l'IA)

20 000 salariés

1,6 milliards € à l'export en 2023

Certains produits agricoles d'exportation, comme l'huile d'olive :

2^e producteur (en 2019),

3^e exportateur (depuis 2007, encore en 2025)

Les points forts à l'exportation contiennent encore peu de valeur ajoutée

Illustration :

Exportations de hte technologie (en % des exportations de biens manufacturés, source Banque mondiale)

2008 : 6 %

2011 : 8 %

2023 : 11 % (France, 24%, Maroc, 5 %, Algérie 1% (en 2017)

« Les exportations de haute technologie sont des produits avec une haute intensité en recherche et développement, telle que dans l'aérospatial, l'informatique, les produits pharmaceutiques, les instruments scientifiques et la machinerie électrique. »

Principal avantage comparatif : le « rapport qualité prix » de la main-d'oeuvre

La qualification de la main-d'oeuvre

Documents 4 et 5

Les salaires

Illustration

Salaire dans le textile, chez Damart, délocalisé près de Tunis, en 2018 :

450 dinars/mois, soit 150 €, pour 48 heures / semaine

Cela représente davantage en PPA, ce qui concilie

un coût du travail faible

un pouvoir d'achat acceptable en Tunisie, lequel illustre un transfert de surplus agricole vers l'industrie ou

ou un sacrifice pour le budget de l'État.

Les produits essentiels (blé, carburant, huile, farine, pâtes) sont subventionnés par l'État via la Caisse générale de compensation,

qui absorbe environ 6 % du PIB en 2022

prix d'une baguette de pain subventionnée : 190 millimes de dinar (0,06 €) depuis 15 ans (en 2022), malgré une inflation de 7,5 % en avril 2022

Inconvénients

Ce n'est pas un avantage absolu : concurrence du sud-est asiatique

La période post-révolutionnaire

14 janvier 2011 : fuite du président Ben Ali

Les signes précurseurs (outre l'autoritarisme et la corruption)

Le chômage des diplômés (partiellement à l'origine de la révolution de 2011)

(+ de 30 % d'inactivité des diplômés de l'université

le secteur informel emploie 53 % de la population active

Les inégalités de revenus

les 10 % les plus riches concentrent 40 % du RN (MD, 11/2020)

Les inégalités régionales

En 1998, le « Grand Tunis concentrait 34,5 % de la population, 43,59 % des entreprises industrielles et 52,2 % de l'emploi industriel (thèse, I1)

Elles se sont aggravées après 2011

Taux de pauvreté :

Tunis : 6,1 %

Centre Ouest : 29,3 % (MD, 11/2020)

à Kasserine : 43 % des 18-34 ans, 10 ans après la révolution (MD, 11/2020)

Région de Gafsa (Im.fr, 09/05/2016)

Taux de chômage 27 % contre 15,4 % au niveau national et 11 % dans le Sahel (Im.fr, 03/02/2016)

Celui des diplômés : 38,7 % (20 % au niveau national)

Taux de pauvreté : 30,9 % contre 15 %

Kasserine

10 % de la population n'a pas accès à l'électricité (1 % à Tunis)

65 % des accouchements se font à domicile (3 % à Tunis)

L'aggravation de la situation économique et sociale

Les troubles provoquent la fuite des capitaux étrangers et la chute des recettes touristiques, révélateurs de la dépendance du modèle exportateur

Dépréciation monétaire, entraînant inflation, hausse du déficit commercial en valeur et hausse du déficit public pour compenser les prix

Service de la dette publique = 31 % des recettes du budget générale d l'État

Chronologie politique

Octobre 2011 : élection d'une assemblée constituante dominée par Ennahdha)

2011-2014 : élaboration d'une constitution sur fond de grèves et d'attentats

Octobre 2019 : élection de Kais Saïed

25/07/2021 : suspension des activités du Parlement

12/02/2022 : dissolution du conseil supérieur de la magistrature

Révocation de magistrats

Arrestation d'opposants (lm.fr, 25/04/25)

25 juillet 2022 : approbation d'une nouvelle constitution par référendum (majorité écrasante mais faible taux de participation à 28%)

Poursuite d'une politique libérale sur fond de populisme

Mesures libérales

Illustration :

Loi n° 2015-12 libéralise le marché de l'électricité

Projets d'investissements à visée exportatrice dans le domaine énergétique production d'énergie solaire dans le Sahara, par TuNur, entreprise tuniso-britannique, pour l'exportation vers Italie, France, Malte, centrale reliée par câble sous-marin (Elmed) (MD, octobre 2020)

production d'hydrogène vert près de Gabès, à partir d'énergie solaire et éolienne selon un plan (« stratégie nationale ») de septembre 2023 (lm.fr, 1/04/25) 77 % exporté vers UE, surtout Allemagne, alors que l'énergie renouvelable ne représente que 5 % du mix tunisien

Inconvénient : projet gourmand en eau

Sous la pression de l'UE, rapprochement entre les régimes fiscaux respectivement offshore et onshore

Année	Taux IS droit commun en %	Taux IS offshore en %
2005	35	0
2006	30	0
2014	25	10
2018	20	10
2020	20	10

Mesures « populistes »

Mise en cause judiciaire d'hommes d'affaires

Certains sont dans le collimateur depuis 2011 :

Marouane Mabrouk, ancien gendre de Ben Ali, détenteur entre autres d'Orange Tunisie, avoirs gelés en mars 2011

Abderrahman Zouari, accusé d'avoir profité d'une position ds le cadre d'un marché public
mélange des genres politique/ économie règlements de comptes politiques sous couvert d'économie)

Kamel Eltaïef, incarcéré en février 2023

Hommes d'affaires boucs émissaires de l'inflation, accusés de spéculation (lm.fr, 10/11/23)

Affichage d'un certain nationalisme économique :

Avril 2023 : rejet final (après un premier accord de principe en octobre 2022) des conditions mises par le FMI à un prêt de 1,9 milliards \$:

la levée des subventions aux produits comme huile, électricité, carburant
la baisse de la masse salariale du secteur public

Remarque :

en 2013, fonctionnaires + salariés du secteur public = alors le 1/3 du salariat et + de 51 % des dépenses de fonctionnement de l'Etat.

En 2 ans, masse salariale : + 40 % (MD, 23 avril 2013)

La reprise en main des gros débiteurs des banques (qui « oublient » de rembourser leurs dettes grâce à leurs appuis)

Plan du FMI remplacé ensuite :

par le financement monétaire du déficit public,

par un endettement « de proximité » : signature d'un accord-cadre avec l'IFTC (International Trade Finance Corporation), à Riyad, pour prêt de 1,2 milliards de \$ sur 3 ans

Autres contacts avec les EAU, l'Arabie Saoudite, la Chine (lm.fr, 04/06/24)

Affichage d'une politique de protection des salariés

Interdiction des CDD et de la sous-traitance

Réforme du code du travail promulguée le 23 mai 2025

Pourtant mal perçue par l'UGTT (manque de concertation)

Provoque des licenciements anticipés

Conclusion

Pour le dire d'une manière anecdotique, le signe le plus patent d'une sortie définitive du sous-développement serait l'arrivée en Europe de marques commerciales connues et reconnues comme tunisiennes, à l'image de ces marques connues et reconnues aujourd'hui comme coréennes (Samsung), indiennes (Mittal), chinoises (BYD)...

